cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Julie Gauthier
https://www.cadre21.org/membres/2cbdf138440acb3c940d58e8

Date d'obtention : 2022-01-04 14:59:54

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

C'est une façon d'intervenir et de prendre en charge rapidement une situation de sexto afin d'éviter la propagation des images ou vidéos.
Cette méthode est une alternative à la judiciarisation

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va me permettre d'encadrer mes interventions en situation de sexto.
Elle va me permettre d'être autonome dans mes interventions au lieu de demander de l'aide d'un intervenant qualifié d'une autre école.
Elle va me permettre de me sentir davantage sécure dans ma façon d'intervenir.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Demeurer bienveillante et sécurisante dans mes interventions
M'assurer de respecter la démarche d'intervention sexto sans oublier d'étapes